

Monsieur le Maire,

Vous nous présentez ce soir une délibération concernant le renouvellement du bail pour l'installation d'une deuxième IRM par la société civile de moyens la Providence.

Je tiens à rappeler, et beaucoup d'entre nous s'en souviennent, que nous nous étions **fermement opposés** à l'époque de l'installation de la première IRM privé en septembre 2023

Pour nous, il était clair que cet équipement, essentiel au diagnostic et au projet médical de notre hôpital de Dourdan, aurait dû être directement **intégré dans les locaux de l'établissement hospitalier**. C'était une question de cohérence, de service public et de synergie pour l'offre de soins de notre territoire. D'autant plus que 4,5 millions d'euros sont provisionnés pour la restructuration des urgences de Dourdan.

Aujourd'hui, l'histoire semble se répéter. La société Providence souhaite installer une deuxième IRM privée et nous devons, pour cela faire un avenant de son bail pour que le centre puisse construire une extension qui accueillera cette IRM.

Cela démontre l'hypocrisie de cette majorité. Comment peut-on, d'un côté, se filmer et diffuser sur les réseaux sociaux des vidéos clamant haut et fort la défense de notre hôpital public, et de l'autre, laisser passer une telle opportunité d'agir concrètement en sa faveur ?

Vous aviez aujourd'hui l'occasion de **nous le démontrer**.

La question n'est pas de refuser l'installation de cette IRM privée nous savons tous qu'il s'agit d'un outil précieux de diagnostic pour nos concitoyens, mais de nous assurer qu'il serve pleinement les intérêts de notre service public de santé.

Monsieur le Maire, vous avez toujours mis en avant votre réseau et votre capacité à faire avancer les dossiers. **Mais pourquoi ne pas avoir utilisé de ces mêmes réseaux pour que cette deuxième IRM privée trouve sa place au sein de l'hôpital**, là où il sera le plus utile et le plus pertinent pour le service public ?

Vous allez me répondre que l'hôpital n'en a pas fait la demande. Oui c'est vrai mais vous auriez pu faire passer le message car vous seul étiez au courant de la volonté de la société la providence d'installer une 2e IRM à Dourdan. Et vous auriez pu demander à Olympe santé de se rapprocher de l'hôpital de Dourdan.

C'est une question légitime que se pose nos concitoyens qui se plaignent des dépassements d'honoraire au centre Olympe Santé.

Je note également que cette société nous a trompé, elle s'était engagée à ne pas installer de scanner, or je note sur la demande de permis de construire qu'un espace lui sera réservé au rez-de-chaussé (la zone radio et échographie est déplacée au R+1). De plus vous avez délivré le permis de construire en février dernier alors que vous n'aviez pas fait d'avenant au bail.

Défendre l'hôpital public, ce n'est pas seulement des mots ou des vidéos ; c'est prendre des décisions courageuses et cohérentes. C'est faire en sorte que les équipements médicaux essentiels soient là où ils profitent le plus à tous sans dépassement d'honoraire, et non pas où ils répondent avant tout à des logiques privées.

Je vous remercie.